

RDD CEN visio du 30 août 2023

Séance 1 : mercredi 30 août matin – RDD : Yan Ruder

Propos introductifs de la secrétaire générale .

Un premier débat autour de l'appel du 13 octobre, et de la motion de soutien au camarade de la FD énergie.

— Questionnement autour de notre positionnement suite aux émeutes et à la mort de Nahel, un appel au calme plus ferme était-il nécessaire dans notre communication ?

Le niveau de violence est toujours fixé par le pouvoir. Néanmoins certains agents des Finances ont besoin d'entendre un appel au calme. Des centres de Finances Publiques ont été ciblés par les émeutes. Notre expression a besoin d'être équilibrée. Mais elle ne peut pas renvoyer dos à dos les deux camps. La CGT n'a pas vocation à éteindre les incendies allumés par le pouvoir.

— Mobilisation du 23 septembre.

Journée autour de la défense des libertés syndicales, des libertés publiques, et contre les violences policières. **La CEN décide d'appeler à participer à cette journée.**

C'est un enjeu démocratique. Nous allons travailler pour y associer un maximum de salariés.

Notre action est orientée contre le gouvernement et ses choix politiques, pas contre les fonctionnaires de police. Nous défendons une refonte de la police car elle dysfonctionne.

La colère ne doit pas se tromper de cible. L'état au service du capital met en place des politiques publiques qui créées la colère. Il choisit une doctrine de maintien de l'ordre qui ouvre la porte à toutes les dérives, y compris les plus dramatiques.

— Rappel de notre soutien à notre camarade José Navarro.

— Quelles formes de rebonds pour relancer la mobilisation contre la réforme des retraites ?

S'emparer de ces dates est aussi un moyen de continuer la lutte sur cette question.

— GMBI

Un désastre industriel, qui a conduit à deux reports de dates d'échéances. Au final, 80 % de déclarants, au prix d'une surcharge de travail massive dans les SDIF et les SIP.

Ce choix du tout numérique et de la déshumanisation est rejeté par la CGT. Le manque d'information à la fois dans les services mais surtout auprès de usagers a été catastrophique.

Les stocks de e-contacts sont colossaux et deviennent ingérables alors que se profile la campagne de la taxe foncière et de taxe d'habitation.

Des difficultés apparaissent dans les services notamment les SIP qui doivent tenir les permanences dans les France Service avec par exemple des refus de temps partiels et des refus de congés.

— **La catastrophe climatique** en cours est soulignée par les camarades. Le sujet est central et doit faire l'objet d'une expression et d'actions de la part de notre syndicat.

— Notre syndicat doit aussi être à l'offensive sur la question des **violences sexistes et sexuelles**

Réactions aux tweets sexistes de notre administration. Nous allons y apporter une réponse de la CGT FIP via un communiqué et directement à la DG .

— **journée de mobilisation du 13 octobre** : Cette journée est une journée de mobilisation européenne, conte l'austérité, pour l'augmentation générale des salaires et l'égalité Femme / Homme. Cet appel sera a lié aux négociations indemnitaires.

La CEN décide d'appeler activement , avec un appel à la grève,

Nous devons toucher un maximum de collègues et cela par tout moyen.

Une communication du syndicat sur la prime pouvoir d'achat à venir et les questions indemnitaires est décidée.

+ La CEN décide aussi de la participation active de notre syndicat à la journée du 28 septembre pour la défense du droit à l'avortement.

+ La CEN décide de rédiger une motion de soutien à Sébastien Menesplier secrétaire de la FNME CGT.

Vote sur la synthèse : contre:0 abstention : 0 pour : 38

Séance 2 : Mercredi 30 août AM – RDD : Claire Sarraïl

Introduction sur les futures négociations indemnitaires (Fanny)

- cette négociation avait été demandée en intersyndicale dans le précédent protocole 2022 reporté.
- l'ouverture des négociations avec la DG est prévue le 12/09/23. Cette première séance sera la discussion d'un accord de méthode.
L'intersyndicale demandera que les négociations se basent sur les revendications des OS, et que seules les OS représentatives y participent.
- Les revendications portées se basent sur la plateforme intersyndicale « prenons un printemps d'avance » établie en 2021. Cette plateforme ne reprend pas l'ensemble des revendications de la CGT, mais consiste en un compromis des revendications des 4 OS. Seule modif, les montants ont été revus à la hausse au vu de l'inflation.
Le rapport de force, au-delà de la capacité de mobilisation, repose aussi sur l'unité de l'intersyndicale. Cela n'empêchera pas la CGT de continuer de porter ses propres revendications dans les réunions préparatoires (par ex sur le CTI).
- Une pétition intersyndicale va être proposée aux agents dans les prochains jours pour : faire savoir qu'une négociation va s'ouvrir, rappeler les principales revendications intersyndicales, proposer un 1er moyen d'action par cette pétition et sensibiliser sur l'importance de la journée de mobilisation du 13/10.
- 2 principales revendications : augmentations indemnitaires pérennes et pour tous les agents, et ne pas être dans un calendrier contraint.
- Le DG a déjà indiqué qu'une revalorisation indemnitaire pour tous conduirait à de faibles montants au vu de l'enveloppe disponible. Il souhaitait plutôt cibler son utilisation en reconnaissance de difficultés rencontrées par certains agents, notamment suite à restructurations.
La CGT ne s'engagera pas sur cette base, l'ouverture et le suivi des négociations dépendra donc de la position du DG sur ce point.
- Une réflexion est nécessaire sur comment on communique avec les sections tout au long des négociations.
- Proposition d'un rdv visio le 13/09.

Points abordés suite aux interventions des membres de la CEN :

- La principale crainte est que la DG veuille enfermer les OS dans une discussion réduite à ses propres volontés.
- Entrer dans la négociation n'exclut pas la possibilité de la quitter à tout moment ou de ne pas

signer à la fin. La CGT ne participera à aucune discussion sur une prime « one shot », sur une prime au mérite (même pour les cadres A et supérieurs, comme l'envisage le DG), ou sur une prime réservée à certains agents. Notre participation dans ces discussions dépendra de la capacité de la DG à négocier (...capacité qui dépend évidemment du rapport de force).

La revendication principale de la CGT, l'augmentation du point d'indice, est portée au niveau de la fonction publique. Elle sera réaffirmée auprès du DG.

— Les autres OS ne se sont pour l'instant pas saisies de la revendication de la CGT pour une extension du CTI pour tous les agents de la FP. La CGT ne manquera pas de remettre le sujet sur la table.

— La CGT est la seule à s'opposer à la clause de confidentialité, mais toutes les OS sont d'accord sur le fait qu'elle ne s'applique pas aux militants.

— Au-delà de ces divergences, le socle commun de l'intersyndicale est l'opposition au RIFSEEP et à toute rémunération au mérite.

— Il est possible qu'un volet conditions de vie au travail soit dans la négociation. Dans ce cas, la discussion se fera au niveau national et non local.

— La CEN sera régulièrement informée et décisionnaire de chaque étape de la négociation.

L'échange avec les sections sera nécessaire, notamment dans le cadre du suivi de territoires. Mais une réflexion doit avoir lieu sur les moyens de mieux communiquer avec les sections au cours de ces négociations. L'envoi global de documents aux sections reste possible, mais dans ce cas une grande vigilance s'impose en cas de clause de confidentialité.

Propositions mises au vote :

- aller discuter au 1er rdv du 12/09, voir dans quel état d'esprit est la DG, et selon l'accord de méthode qui en ressortira la CEN se positionnera sur le fait de signer ou pas cet accord. (délégation : Fanny, Fabien, Sylvain C, Olivier)
- rdv visio de la CEN le 13/09 (12h/14h) pour faire un point.

Résultat du vote : 36 pour / 1 abstention

Questions diverses :

- nécessité d'augmenter les titres restaurant : sera soumis au ministre vendredi, et à la prochaine direction fédérale,
- octroi de CTS supplémentaires pour nouvelle section en Polynésie accepté,
- difficultés financières : versements des sections au national de plus en plus tardifs + augmentation des cotisations qui impose aux trésoriers de recréer chaque tableau de cotisation. Si certains ont des problèmes, les inviter à contacter le BN.
- pas de retours sur la prime pour évaluateurs Domaine, le BN va relancer,
- pas d'info sur la prime de fidélisation dans le 93 : le BN va se renseigner,
- possibilité de solliciter encore la caisse nationale de grève : envoyer les dossiers restants,
- attribution de points d'indice supplémentaires refusée pour certains agents en cours d'analyse,
- réservations d'hôtel ont été faites pour les demandes faites après la CEN de juin,
- commande des calendriers : plusieurs sections n'ont pas répondu,
- pas d'info sur les fermetures de cantines, demande sera faite à la fédé,
- droit d'alerte national, validité juridique : Didier étant absent, un point d'info à la CEN lui sera demandé,
- *Point par Fanny sur l'état de la CGT au niveau statistique, le doc sera diffusé à la CEN par la suite.*